

SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (SPANC)

Dossier de déclaration d'un Assainissement non Collectif

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dépôt de permis de construire ou d'une déclaration préalable ou de la réhabilitation de l'assainissement non collectif (ANC), ce document doit être complété afin que l'instruction puisse être réalisée par le SPANC et attester de la conformité du nouveau système.

A – LE DEMANDEUR

Nom et Prénom :

Tel fixe et portable : /

Mail :

Adresse de l'installation :

Adresse du propriétaire :

En cas de vente, Nom, Coordonnées et adresse du Notaire :

En cas de société (SCI, SARL, ..., etc), numéro de SIRET :

B – CARACTERISTIQUES DES LOCAUX

Type de bâtiment :

- Existant
- Neuf

Caractéristiques de l'habitation :

- Villa, maison individuelle ou autre (nombre de pièces principales :)
- Bâtiment comportant plusieurs logements
 - Nombre de logements :
 - Nombre total de pièces principales :
 - Nombre d'usager :
- Autre :

Communes d'Arles, Boulbon, Saintes-Maries-de-la-Mer, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Pierre-de-Mézoargues et Tarascon

C – ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Mode d'alimentation en eau potable :

- Par réseau public
- Par réseau privé

D – ETUDE DE SOL (valable deux ans)

Cette étude doit respecter à minima la délibération 2018-71 du 16/05/18 de l'ACCM spécifiant une étude obligatoire à la parcelle par un bureau d'étude spécialisé de son choix. Les orientations du bureau d'étude doivent fournir, à minima, deux solutions techniques au pétitionnaire, conformes aux prescriptions réglementaires.

Type de sol :

Valeur moyenne Test infiltration (mm/h) :

N° de parcelle(s) cadastrale(s) : Superficie..... m²

Identité et coordonnées de l'installateur :

E – CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION A.N.C PROJETEE

Dispositif de prétraitement :

- **Bac dégraisseur** Litres
- **Fosses toutes eaux** m³
- **Autre** :

Dispositif de traitement assurant l'épuration et l'évacuation par le sol :

- **Tranchée d'infiltration** : nombre de tranchées..... ; longueur d'une tranchée :
- **Lit d'épandage** : surface :m² ; longueur :m ; largeur..... m
- **Filtre à sable vertical non drainé** : surface :m² ; longueur :m ; largeur :
- **Filtre à sable vertical drainé** : surface :m² ; longueur :m ; largeur :
- **Terre d'infiltration** : surface :m² ;
- **Sol reconstitué** : surface :m². Type :

Filière agréée (micro station, filtre compact, culture libre, culture fixée, filtre planté) :

- **Nom commercial** :
- **Titulaire de l'agrément** :
- **Numéro d'agrément** :
- **Capacité de traitement** EH

Evacuation des eaux traitées de la filière agréée :

- **Tranchées d'infiltration** : nombre de tranchées..... ; longueur d'1 tranchée :
- **Lit d'infiltration** : surface :m² ; longueur :m ; largeurm
- **Irrigation sous pression** : nombre de tranchées..... ; longueur d'1 tranchée :
- **Milieu naturel permanent** : Oui, nom du système hydraulique :
Non, nom du rejet :
- **Tranchée paysagère** : longueur :m ; largeur..... m

Autre :

Dispositif annexe (poste de relevage, chasse à auget ou basculant) :

- **Volume du poste / bâchée** :
- **Type d'effluent** : Eaux Brutes Eaux prétraitées Eaux traitées

F – ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

- Respecter les règles techniques de réalisation du système proposé par l'étude de sol et validé par ACCM Eaux, la réglementation et les bonnes pratiques d'exécution.
- Assurer le bon état de fonctionnement de son installation.
- Payer 200 € HT (TVA 10%) au titre de la redevance conception - implantation.
- Payer 200 € HT (TVA 10%) au titre de la redevance conception - exécution des travaux.
- **Contactez ACCM Assainissement sous 5 jours francs avant rebouchage, à défaut, l'installation sera déclarée non conforme (par mail pour prise de rendez-vous en joignant le document « ATTESTATION DE DECLARATION D'ACHEVEMENT DE TRAVAUX »).**
- Fournir un schéma de repérage et de cotation des ouvrages par rapport à des points fixes, à minima sur fond cadastral.

Communes d'Arles, Boulbon, Saintes-Maries-de-la-Mer, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Pierre-de-Mézoargues et Tarascon

G – PIÈCES A FOURNIR A VOTRE DOSSIER

- Le présent dossier rempli
- L'accord de la mairie (soit par une attestation, soit signature et cachet à apposer ci-dessous)
- Une étude de sol et d'implantation de l'installation par un bureau d'étude agréé
- SIRET

Fait à

Le

Signature(s) du (des) pétitionnaires :

Nota : Le pétitionnaire doit conserver un exemplaire de ce document. La copie de ce dernier est à envoyer par mail (accm.anc@saur.com) ou par courrier à l'attention du service ACCM Assainissement (8 rue Aimé et Eugène Cotton - 13200 Arles)

Communes d'Arles, Boulbon, Saintes-Maries-de-la-Mer, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Pierre-de-Mézoargues et Tarascon

Communauté d'Agglomération ACCM
Cité Yvan Audouard, 5 rue Yvan Audouard
BP 30228 _ 13637 Arles Cedex
Tél : 04 86 52 60 39
Courriel : lepresident@agglo-accm.fr
Site : www.agglo-accm.fr

ACCM Assainissement
8 rue Aimé et Eugène Cotton
13200 ARLES
Tél : 04 86 32 10 28 / 04 86 32 10 13
Courriel : accm.anc@saur.com
Site : <https://www.accm-eau.fr/>

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

ATTESTATION DE DECLARATION D'ACHEVEMENT DE TRAVAUX

Commune de :

Concerne :

- Un permis de construire N° de PC
- Une déclaration préalable N° de DP
- Une régularisation

Nom et Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Adresse du lieu de réalisation :

Date d'achèvement des travaux :

Les travaux d'installation du système d'assainissement non collectif sur ma propriété seront prochainement achevés. Les tampons de visite et les regards de contrôle sont bien au niveau du sol fini, le(s) dispositif(s) d'épuration n'est (ne sont) pas remblayé(s), la vérification technique pourra être effectuée à compter du jusqu'au

Fait à le

Signature :

Nota : document à envoyer par mail à accm.anc@saur.com

Communes d'Arles, Boulbon, Saintes-Maries-de-la-Mer, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Pierre-de-Mézoargues et Tarascon